

Amiante : Encadrant mixte ou cumul de fonctions Formation préalable selon l'art. R 4412-94 alinéa 2 du Code du Travail (sous-section 4)

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

5 jours - 35:00 heures

Tarif

1200.00 € HT soit 1 440.00 € TTC par participant

Public

L'employeur et toute personne cumulant les responsabilités de l'encadrement technique et de chantier dans le cadre d'interventions sur matériau amianté ou présence suspectée d'amiante.

Pré-requis

Être âgé de plus de 18 ans.

Détenir une attestation médicale* d'aptitude au poste de travail prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire) de moins de 2 ans.

Le stagiaire devra se présenter avec les EPI de base* (tenue de travail, chaussures de sécurité, casque et une paire de gants).

***Indispensable à la délivrance de l'attestation de compétence. En l'absence, il ne pourra pas participer aux exercices pratiques.**

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.

Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.

Formation à dominante pratique et illustrée par de nombreux supports digitaux (films, tutoriels, etc.).

Formation réalisée sur plateforme habilitée INRS permettant la mise en œuvre des 3 niveaux d'empoussièrément.

Remise des supports de formation constituant une première base documentaire pour le participant.

Salle de formation équipée.

Profil de l'intervenant

Formateurs, techniciens ou ingénieurs qualifiés, disposant d'une expérience confirmée dans le domaine de l'amiante et de la prévention des risques.

Informations complémentaires

Objectif professionnel

Obtenir l'attestation de compétence " formation à la prévention des risques d'exposition à l'amiante " (obligatoire pour intervenir dans des situations présentant un risque d'exposition à l'amiante)

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrément induits
- Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source et/ou être capable de faire appliquer et/ou d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source
- Sur la base des résultats de l'évaluation des risques, établir un mode opératoire, s'intégrant selon les cas dans un plan de prévention ou un PPSPS et/ou de le faire appliquer et/ou de l'appliquer
- Définir et/ou faire appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante

Contenu

Caractéristiques, propriétés de l'amiante et effets sur la santé

Connaître les régions comportant des terrains amiantifères

Produits susceptibles de contenir de l'amiante : localisation, identification

Produits de substitution

Dispositif réglementaire (Code de la santé publique, Code du travail, réglementation ICPE, ADR, etc.)

Documents exigibles lors des interventions sur des immeubles bâtis (rapports de repérages, diagnostics, NF X 46-020)

Responsabilités pénales, administratives

Analyse critique d'un repérage amiante et évaluation des risques

Choix, mise en œuvre, utilisation et maintenance des équipements de protection (individuelle et collective)

Consignes à tenir en cas de situation d'urgence et situations anormales

Gestion des déchets (emballage, marquage, transport, élimination, etc.)

Contrôles sur chantier (mesures d'empoussièrément, dépression, étanchéité, rejets d'effluents, etc.)

Documents de chantier (traçabilité, BSDA, fiches d'expositions, etc.)

Critères et modalités d'évaluation

Attestation de compétence si réussite aux évaluations théoriques (QCM de validation) et pratiques

Attestation de compétence valide 3 ans.

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire

